

Qu'est-ce que l'ACF ?

L'Agentic Commerce Framework® est le premier cadre de gouvernance du **commerce agentique**, le moment où des agents IA cessent de suggérer pour **agir** au nom d'une organisation : accorder un crédit, présélectionner un dossier, arbitrer un prix, engager une dépense. Ce « commerce » ne désigne pas l'e-commerce : c'est **toute décision déléguée à un agent** - de la finance à l'industrie, des ressources humaines à l'administration.

Qui répond quand un agent se trompe ?

Le droit existe, l'**AI Act** impose un contrôle humain, mais aucun **mode d'emploi opérationnel** ne reliait la décision de la machine à la responsabilité d'un humain nommé. L'ACF comble ce vide.

LA DÉFINITION

Un cadre qui permet de **déléguer des décisions à des agents IA** sans perdre le **contrôle, la conformité, ni la responsabilité**.

LES 4 PRINCIPES FONDATEURS

SOCLE

Souveraineté décisionnelle

Vous gardez la **maîtrise** de vos décisions, vos données, vos dépendances.

ACF-01

CONCEPTION

Gouvernance par conception

Les règles **avant** le déploiement : mandats, seuils, périmètres.

ACF-02 · 03 · 04 · 13

CONTRÔLE

Contrôle humain ultime

La main jamais cédée : **superviser, reprendre, arrêter**. AI Act art. 14.

ACF-06 · 07 · 12

PREUVE

Responsabilité traçable

Chaque décision reste **attribuable à un humain nommé**, le DDAO.

ACF-09 · 17

Pas d'**autonomie** sans supervision · pas de supervision sans gouvernance · pas de gouvernance sans **souveraineté**.

Une troisième voie, ni dérégulation ni contrôle d'État : **la souveraineté**.

Pour les **dirigeants**, les **équipes conformité**, le **DDAO**, les **enseignants** et leurs **étudiants**.